

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/823

4 mars 2008

(08-0965)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

APERÇU DES ACTIVITÉS ET PUBLICATIONS RÉCENTES DE LA BANQUE MONDIALE DANS LE DOMAINE DES NORMES SPS

Communication de la Banque mondiale

Barrier, Catalyst, or Distraction? Standards, Competitiveness, and Africa's Groundnut Exports to Europe (Obstacle, catalyseur ou diversion? Normes, compétitivité et exportations africaines d'arachide à destination de l'Europe)

1. Cette nouvelle étude de la Banque mondiale examine les effets sur le commerce de normes de sécurité sanitaire des produits alimentaires – en l'occurrence les effets des normes de l'UE relatives à la teneur en aflatoxines sur le commerce africain de l'arachide. Du fait, notamment, de précédentes recherches de la Banque mondiale sur le sujet, la question des aflatoxines a été souvent citée pour illustrer la manière dont les normes peuvent être des "obstacles commerciaux" pour les pays en développement. Les économistes du commerce et les responsables politiques africains y voient souvent un exemple de prescriptions plus strictes que les normes internationales se traduisant par de grosses pertes d'exportations pour les pays en développement. L'étude s'appuie sur des données relatives aux échanges et aux réglementations, sur l'expérience de différents pays et sur des entretiens avec des sociétés exportatrices et importatrices d'arachide. Ses conclusions tranchent nettement avec l'hypothèse de "normes constituant des obstacles".

Plus précisément, l'étude démontre les points suivants:

- le commerce africain de l'arachide a été marginalisé bien avant l'adoption et l'application de normes plus strictes par l'UE;
- les effets agrégés du règlement de l'UE pour la région, en termes d'exportations interceptées, sont faibles et ont été très largement surestimés par les recherches antérieures. Pour les sociétés visées par les notifications, toutefois, les règlements de l'UE ont eu des effets plus profonds, les lots retournés ou les ventes au rabais pouvant avoir d'importantes conséquences sur le plan économique;
- les mesures prises par les pays face aux normes et leur compétitivité globale varient fortement, du fait surtout de différences en ce qui concerne la capacité d'initiative de la branche de production et l'efficacité de la collaboration entre secteur public et secteur privé;
- les principaux concurrents d'Amérique latine et d'Asie ont grandement modernisé leurs chaînes d'approvisionnement en arachide axées sur l'exportation, se mettant en conformité avec les prescriptions du marché et des réglementations et privant les anciens fournisseurs africains de parts de marché et de clients qui leur étaient fidèles. Les normes de l'UE ont ainsi accéléré divers changements, notamment sur le plan

réglementaire, technologique et administratif, dans certains pays en développement, même si tel n'a pas été le cas dans d'autres;

- ce sont ces concurrents, et non les fournisseurs africains, qui auraient été les bénéficiaires de l'éventuelle adoption par l'Union européenne d'une norme harmonisée moins stricte (telle que celle du Codex). La plupart des exportations africaines d'arachide qui ont été interceptées par les autorités de l'UE depuis 2000 auraient été déclarées non conformes aux normes du Codex (ou à toute autre norme en vigueur); et
- les producteurs africains doivent se hisser au niveau de leurs concurrents sur le plan de la productivité, de la qualité des produits et de la fiabilité des approvisionnements s'ils veulent être réellement présents sur un quelconque marché international de l'arachide en expansion, pour ne rien dire du marché plus exigeant (confiserie) de l'UE. Il ne manque pas d'exemples de "bonnes pratiques" sur lesquels ils pourraient prendre modèle pour parvenir à ce résultat, qui nécessite des efforts de recherche, d'expansion, d'approvisionnement en semences et de coordination de la chaîne d'approvisionnement.

L'étude peut être téléchargée à partir de ce lien hypertexte: <http://siteresources.worldbank.org/INTARD/825826-1111055015956/21663468/ARDDDiscussionPaper39.pdf>

Atelier sur l'investissement dans l'infrastructure de laboratoires

2. Sous l'égide du FANDC, l'ONUDI et la Banque mondiale ont organisé, du 15 au 17 novembre 2007, un atelier chargé d'examiner les questions liées à l'investissement dans l'infrastructure de laboratoires fournissant des services en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé des animaux et de protection des végétaux dans les pays en développement. La réunion a rassemblé au total 40 participants – dont un tiers étaient des spécialistes de pays en développement d'Asie, d'Afrique et du continent américain. Leur participation était financée par un fonds d'affectation spéciale néerlandais (BNPP). Un certain nombre de membres du Comité SPS, de fonctionnaires des organismes de réglementation de l'UE, de responsables de laboratoires privés et de représentants d'organismes donateurs ont également assisté à la réunion. Celle-ci avait pour objectif immédiat de contribuer à la mise au point d'un guide élaboré conjointement par la Banque mondiale et l'ONUDI en vue de faciliter l'évaluation et la prise de décisions relatives à l'infrastructure de laboratoires.

3. Les participants se sont penchés sur plusieurs questions de fond concernant le rôle des laboratoires qui fournissent des services en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé des animaux et de protection des végétaux, notamment:

- les fonctions fondamentales des laboratoires;
- l'équilibre optimal et la bonne répartition des tâches entre services de laboratoire publics et privés;
- les avantages économiques comparés de la construction de nouveaux laboratoires et de la réorganisation des services existants et les moyens d'assurer la viabilité à long terme des uns et des autres;
- les effets de l'importance accrue des systèmes de normes privés sur la demande de services de laboratoire et l'organisation de ces services dans les pays en développement; et

- les défis du renforcement des capacités en ce qui concerne les services de diagnostic.

4. L'une des questions examinées a été celle des rôles respectifs des laboratoires publics et de leurs homologues privés. Les barèmes d'honoraires des laboratoires publics des pays en développement sont souvent en deçà du coût réel des prestations facturées. Dans certains cas, ces barèmes ne peuvent être modifiés que par décret. À moins d'être contraints d'agir autrement (par exemple par un acheteur), les producteurs font en général appel au prestataire le meilleur marché (qui est habituellement le laboratoire public), ce qui peut avoir pour effet l'"évacuation" des laboratoires privés.

5. Le non-alignement des barèmes sur les prix du marché a pour conséquence connexe que les laboratoires publics manquent en général de capitaux d'investissement et de fonds d'exploitation. D'où des difficultés lorsqu'ils cherchent à obtenir ou conserver une accréditation internationale de façon que leurs prestations apparaissent crédibles. La fourniture de capitaux d'investissement ou d'une aide fiscale et technique visant à faciliter la modernisation des réseaux de laboratoires publics conformément aux normes internationales se heurte souvent à des problèmes de pérennité, dus généralement à une compréhension insuffisante de la demande effective pour de tels services.

6. Les avis divergent quant à la meilleure division du travail entre réseaux de laboratoires privés et publics. Pour les uns, les prestations des laboratoires (dans le domaine par exemple de la santé vétérinaire) sont un service public. D'autres pensent que les laboratoires privés ont un rôle à jouer, même dans des activités de réglementations fondamentales comme la surveillance des parasites et maladies affectant les végétaux ou les animaux.

7. La question des mérites comparés des prestataires publics et privés a une incidence importante sur la pérennité des investissements existants ou nouveaux. La demande de services d'essais a trois origines: i) les prescriptions juridiques (par exemple la législation nationale sur la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé des animaux ou la protection des végétaux); ii) les besoins du marché (par exemple l'obligation contractuelle de faire vérifier un paramètre particulier par un laboratoire donné) ou iii) les besoins de la recherche (par exemple les essais visant à détecter la présence de certaines maladies animales). Selon l'OMS et la FAO, les services de laboratoire sont nécessaires pour contrôler divers objectifs des politiques publiques que l'on ne peut évaluer sous le seul angle du marché. L'OMS a présenté un aperçu du travail engagé pour évaluer les pertes causées au niveau mondial par les maladies transmises par les aliments, en utilisant notamment le concept d'années de vie corrigées du facteur invalidité, qui permet de mesurer l'impact d'une maladie.

8. Une autre question qui a été examinée est celle de l'influence de l'évolution des prescriptions du marché sur la fourniture de services de laboratoire. Les normes privées génèrent une demande nouvelle pour ces services, mais les prescriptions des acheteurs pourraient, a-t-on mis en garde, réduire à néant une part de l'aide fournie par les donateurs aux fins de l'élaboration de normes relatives aux laboratoires. La "règle d'or" en la matière est l'accréditation des laboratoires selon la norme 17025 de l'ISO. Pourtant, même si un laboratoire d'un pays en développement a obtenu l'accréditation selon cette norme, certains acheteurs internationaux décident eux-mêmes des laboratoires dont ils accepteront les résultats des essais.

9. L'investissement dans des réseaux de laboratoires peut prendre la forme d'un don ou d'un financement concessionnel au titre de l'assistance technique, ou d'un investissement commercial. Diverses initiatives ont été mentionnées, parmi lesquelles le service Labnet mis en place par l'ONUDI, qui offre une plate-forme électronique reliant les laboratoires, les programmes de jumelage proposés par le Central Science Laboratory du Royaume-Uni, et le programme BEST de l'UE. Un participant a résumé le débat en quelques mots en notant que les donateurs ne doivent pas se contenter de

"construire, photographier et partir" – un engagement à plus long terme, adapté aux particularités de la situation locale, est nécessaire.

Pour de plus amples renseignements, contacter M. John Lamb, de la Banque mondiale. Adresse électronique: jlamb@worldbank.org
